Le Nord

ADMINISTRATION de la "CROIX DU NORD" 15, rue d'Angleterre, 15 LILLE

BUREAU D'ANNONCES 4, rue des Sept-Agnelas, 1, Grand'Place

CONDITIONS

Par la Poste, Un an	20 francs
Six mois	10 francs
Trois mois	5 francs
Départem. non-limitrophes	Etranger..port en sus

PUBLICITE

Annonces	la ligne	0,40
Réclames	—	0,75
Faits-divers	—	1,50
Chronique locale	—	4,00

CHOCOLAT DELESPAUL-HAVEZ

universellement reconnu le meilleur

TEMPERATURE

Lille, le 18 juin.

Minimum, nuit, abrité ..... 7°
Minimum, nuit, à l'extérieur ..... 7°
Sondage du sol, 8 h. du matin ..... 10°
A 1 mètre de profondeur ..... 12°
De l'air, à l'ombre ..... 12°
Maximum, jour, à l'ombre ..... 18°
Maximum, jour, au soleil ..... 19°

Etat hygrométrique (8 h. m.) 0°C.
Etat du ciel : Très nuageux.
Direction du vent : S.

Baromètre. — Le 18 juin (8 heures matin) la pression était de 772 m. le 19 juin, 10 heures du matin la pression est de :

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

LE MOUILLAGE ET LE SUDRAGE

(Suite)

L'amendement de M. Aldy est repoussé par 320 voix contre 230.

Par 300 voix contre 76, le premier paragraphe de l'article 6 est adopté.

M. Krantz. — Il y a sur le 5e paragraphe de cet article de nombreux amendements sur lesquels la Commission ne s'est pas encore prononcée. Je demande le renvoi de la discussion à la prochaine séance.

Séance levée à 6 h. 30. — Séance jeudi matin.

IL N'A PAS FLOTTÉ!

C'était dimanche, à Tourcoing, au Congrès de la Jeunesse Catholique.

Un programme, fait de longtemps, disait que, de la salle du Congrès, après la séance de travail, le Drapeau, le Drapeau tricolore, le Drapeau Français, serait porté à Saint-Christophe, la plus ancienne église de Tourcoing, et comme sa cathédrale.

C'était beaucoup bien françaises que venait de entre, là, dans cette salle du Congrès, cette jeunesse de France, au cœur généreux et ouvert. C'est du peuple et de l'ouvrier surtout que s'étaient entretenus ces jeunes hommes, unis à leurs Prêtres, tous s'aimant, tous voulant le bien.

A côté les uns des autres étaient assis le paysan attaché à sa terre, le bourgeois préférant sa ville, le fils du riche et le fils du pauvre, l'ouvrier et le patron, le professeur et l'ouvrier, l'intellectuel même de tous les diplômes et ceux qui, comme moi, n'ont même pas pour l'humble certificat d'études primaires.

Fraternellement tous avaient cherché les moyens de mieux faire pour les camarades, de se rapprocher encore, de s'aimer davantage, de se soutenir et de s'aider les uns les autres, d'agir de tout cœur pour la gloire de notre antique Patrie.

Et au milieu, sous le Crucifix, la hampe du Drapeau, inflexible comme le devoir, élevait bien haut les trois couleurs retombant calmes et tranquilles dans cette atmosphère de paix, de fraternité, d'affinité, d'affection et d'amour.

Après avoir été à la peine, au travail, ce Drapeau, le Drapeau Français, allait être porté à Saint-Christophe, à l'honneur.

On allait partir.

Un prêtre se lève :

« Messieurs, l'autorisation de marcher en groupe nous est refusée. Je vous recommande le calme, le silence, pendant le parcours »...

Alors, un froid de tristesse passe sur l'assemblée. Le regard, la pensée de tous se concentre d'un seul élan, spontanément un mot d'angoisse jaillit de toutes les lèvres : « Et le Drapeau ? »

Puis, une lourde et passagère résignation pesa sur les cœurs de ces Français. — Et l'on partit, vite, pour ne pas se laisser étreindre davantage, pour ne pas voir.

Dans sa gaîne noire, le Drapeau doit venir, porté en cachette, ainsi que dans un cercueil... Mais, dans une conviction de liberté, la gaîne n'avait pas été apportée.

Que faire et que trouver dans une salle de Congrès ?...

... Dans la rue, des groupes d'agents veillent, sur la Place la gendarmerie est signalée. — Comme des ombres silencieuses, ces jeunes hommes, ces Français, traversent, navrés, les rues d'une ville Française. — Ils songent à l'avenir, à la liberté à reconquérir. — Pour la France ils ont honte au front des défaites de Dreu.

Soudain, la parole s'arrête en ma gorge qui se serre ; mon cœur s'étreint, un sourire amer me vient et une larme tombe :

Là, à côté, plus vite, passent les couleurs triomphantes de la France. — Elles ont été plantées par nos soldats sur toutes les capitales teintes de leur sang, arrosées de leurs sueurs. Ils en sont fait tiber pour leur gloire et pour leur liberté, sachant qu'en elles était comme renfermée l'âme de la Patrie, l'âme fière et altière de nos Pères. — Et, ici, en une ville Française, sur notre terre de France, elles ne peuvent flotter ! Ainsi, que dans un linceul blanc les trois couleurs passent là, à côté, cachées, cachées dans du papier ! ! !...

Gaîne noire ou papier blanc, cercueil ou linceul, qu'importait - — Ce que voulait le premier magistrat de cette grande cité de Tourcoing n'était-il pas que, portées par les mains honnêtes et vraiment françaises de ces jeunes hommes, le Drapeau Français ne put pas flotter !...

Après coup, j'ai recherché la cause en mon âme de Français et en mon cœur de soldat ; je ne l'ai pas trouvée. — Alors, j'ai tendu l'oreille par-dessus les frontières, et j'ai perçu l'écho de cette consigne, consigne donnée à tous les siens par Lemmi, le Suprême grand-maître de la F∴ M∴ : « J'ai deux haines au cœur, Dieu et la France ! » Puis, j'ai considéré notre pauvre Patrie, et j'ai vu la F∴ M∴ et ses soutenueurs mettre en action les haines M∴ de leur Suprême G∴ Maître.

Et j'ai compris pourquoi, en une ville Française, de jeunes Français ne peuvent se grouper autour du Drapeau Français !

Ex-capitaine Alph. MAGNIEZ.

ÉCHOS

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

M. Siglet, aumônier à Douai, est nommé curé d'Hallennes-lez-Haubourdin.

M. l'abbé Berna, vicaire à Clary, est nommé aumônier à Douai.

M. l'abbé Meurant, vicaire à Sous-le-Bois, est transféré à Vieux-Condé.

AU CERTIFICAT D'ÉTUDES

L'école laïque est neutre et n'a pas à s'occuper des questions religieuses ; c'est du moins la Loi qui le dit, et pour un instituteur de l'Etat la « Loi », c'est sacré.

Seulement on en trouve beaucoup qui s'en fichent, et qui profitent de toutes les occasions pour prêcher l'impiété aux petits malheureux qui tombent sous leur férule.

Dans un récent examen pour le certificat d'études, dans les écoles de Fives, un « Monsieur » très digne, décoré, interroge un enfant.

« Qu'est-ce que le Paradis ?

« Voulez-vous me dire où il est ? »

« Qu'est-ce que l'Enfer ? »

L'enfant, interloqué par ces questions qui ne sont pas dans le programme, donne la réponse du catéchisme.

Et le Monsieur très digne ajoute :

« Il ne faut pas croire à tout cela. Les gens instruits n'y croient pas : c'est bon pour les ignorants ; ce sont des contes inventés par les prêtres pour attirer à eux les mauvaises gens. »

L'Aliboron décoré qui tient de pareils propos mérite qu'on le rappelle d'abord au respect de la Loi.

Si cet individu avait le moindre souci de sa dignité et de ses devoirs il ne commettrait pas la lâcheté de profiter d'un examen de certificat pour sortir de son rôle et affaiblir par ses odieux mensonges les convictions religieuses chez les pauvres enfants que les parents lui confient pour leur apprendre à lire et à écrire, mais non pas pour en faire des impies.

MARIAGE RELIGIEUX

Plusieurs de nos lecteurs nous font remarquer qu'en présence de la situation créée par la grève des maîtres du Midi, l'occasion paraît excellente pour les curés de conquérir la liberté de célébrer le mariage avant la déclaration à la mairie.

Cela est impossible, il est évident que les tribunaux ne sauraient condamner un acte qui est du reste un droit absolu.

Déjà, du reste, des curés méridionaux ont pris sur eux de célébrer les mariages.

BONGRES DE METZ

Du 7 au 11 août

Le Congrès Eucharistique de Metz s'annonce comme une manifestation catholique internationale des plus importantes.

Plusieurs cardinaux et une vingtaine d'évêques de tous les pays ont annoncé leur présence.

Pie X y sera représenté par le cardinal V. Vannutelli, envoyé officiellement en qualité de Légat du Saint-Siège.

La ville de Metz organise les fêtes du Congrès avec enthousiasme.

Le Conseil municipal a accepté toutes les propositions qui lui ont été faites par le Comité local au sujet de la participation de la ville au Congrès. Il a décidé spécialement de prendre part en corps à la réception officielle du cardinal Légat, à la gare, d'ériger aux frais de la ville une voie triomphale depuis la gare jusqu'à la rue Serpenoise et de pavoiser l'Hôtel-de-Ville.

Les adhésions des congressistes arrivent nombreuses au Comité. Le prix des cartes est de 5 francs sans compte-rendu et de 10 francs avec le compte-rendu.

Les cartes de congressistes ne pourront être expédiées que dans le courant de juillet, parce qu'il n'a pas encore été possible d'arrêter tous les détails du programme, spécialement pour les cérémonies de clôture.

Le Comité local prie instamment MM. les ecclésiastiques et les laïques dévoués aux œuvre eucharistiques de lui adresser sans retard leurs communications et leurs rapports sur les questions qui figurent au programme du Congrès.

Ce programme, que l'on peut demander toujours, a pour objet principal : l'étude du décret pontifical sur la communion fréquente et quotidienne.

Le Comité local se charge de procurer des logements aux congressistes qui le désirent.

Pour tous renseignements, s'adresser soit à M. l'abbé Bouguerel, secrétaire du Comité permanent, 25, rue Nicolo, Paris, soit à M. le Secrétaire du Comité local, 12, rue du Haut-Poirier, à Metz.

Pour le diocèse de Cambrai, à M. Cornaille, rue Brûle-Maison, 106, à Lille.

AUX RÉSERVISTES ET TERRITORIAUX

Il arrive fréquemment que des réservistes ou territoriaux adressent directement à l'autorité militaire des demandes de sursis, d'ajournement ou de changement de lieu de convocation.

Cette manière de procéder, qui, d'ailleurs, n'est pas régulière, a le grave inconvénient de retarder la solution à intervenir. Il importe donc, dans l'intérêt même des pétitionnaires, que les demandes de cette nature soient remises, par eux-mêmes, à la gendarmerie de leur résidence.

Ils seront avisés de la décision prise à leur égard par les soins du bureau de recrutement.

LE DÉLAI DE PAIEMENT DES MANDATS-POSTE RÉDUIT DE TROIS ANS A UN AN

Le décret du 10 juin courant a fixé au 1er juillet prochain la date à partir de laquelle seront appliquées les dispositions de la loi de finances du 30 janvier 1907 (art. 31, 32 et 33) qui a réduit de trois ans à un an le délai de prescription des mandats-poste ainsi que des valeurs de toute nature confiées à la poste ou trouvées dans le service.

Tous les mandats émis antérieurement au 1er juillet 1907 continueront de bénéficier des dispositions de la loi du 5 avril 1906, c'est-à-dire qu'ils ne seront prescrits qu'à l'expiration du délai de trois années, à partir du jour de leur émission ; les titres qui seront émis à partir du 1er juillet 1907 seront atteints par la prescription à l'expiration du délai d'un an qui suivra le jour de l'émission.

Chronique Electorale

CANTON DE GRAVELINES

M. Valentin, radical, maire de Gravelines, vient d'être désigné par le comité bloc-card comme candidat pour ce canton.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

Canton de Douai-Sud : M. Debève, radical, sollicitera le renouvellement de son mandat de conseiller général.

Pour le conseil d'arrondissement sont candidats :

Canton d'Orchies : MM. Célestin Boanet, radical et Lorthioir, libéral.

Canton de Marchiennes : M. Duflot.

Gazette du Nord

M. Pierre Jules Delporte, fils de Mme Etienne Delporte-Bayard de TOURCOING, célébrera sa messe de Primices en l'église N.-D. de Lourdes, à Tourcoing, le dimanche 14 juillet, à neuf heures trois quarts.

On annonce la mort :

A ARMENTIÈRES, de M. Joseph Bossaert, contremaître retraité de la maison L. Cardon-Masson et D. Fauvergue.

C'était un homme de bien, estimé de ses patrons et de tous ceux qui l'approchaient.

Lundi, à 10 heures, ont eu lieu, à ANOR, les funérailles solennelles de M. le docteur Augustin Dupuis, décédé pieusement à l'âge de 62 ans.

Une foule considérable accompagna à sa dernière demeure ici-bas celui que l'on peut appeler à juste titre un bienfaiteur de l'humanité. « La reconnaissance, a-t-on dit, est la mémoire du cœur. » Beaucoup de ses clients eurent cette mémoire et tinrent à donner an modeste et dévoué praticien un dernier témoignage de sympathie.

Presque tous les médecins des environs suivaient son cercueil.

La messe fut chantée par M. l'abbé Mauroid, curé d'Anor, accompagné à l'autel par MM. les abbés Doffe et Vitrant. Dans les stalles avaient pris place M. le doyen d'Hirson, M. Delobelle, curé de Dompierre, MM. Gouthiez, Bonneville, Delvallée, Leblanc, Marguerite, Rose, amis du regretté défunt. L'offrande dura jusqu'à la fin de la messe.

Au cimetière, M. le docteur Mercy, d'Anor, prononça le discours suivant que nous sommes heureux de reproduire « in extenso » :

Mesdames, Messieurs,

En quelques semaines, les habitants d'Anor ont eu la douleur de perdre trois membres de la commune que leurs fonctions désignaient particulièrement à l'attention de tous. Après l'ancien curé, M. Fontaine, après l'ancien maire, M. Rousseaux, c'est leur vieux médecin, fidèle et dévoué, qui meurt à son tour.

C'étaient trois amis véritables, intimement unis par les liens d'une affection sincère. La disparition du premier fut pour les deux autres la cause d'une affliction si profonde qu'ils ne tardèrent pas à le suivre dans la tombe. Il semble que la mort ne pouvant les épargner, ait en quelque sorte respecté une amitié aussi grande. Elle leur a rendu le service d'abréger la durée de la séparation. Elle les a de nouveau et pour toujours réunis dans la paix impérissable de l'au-delà où, dorénavant, ils partageront les joies réservées à ceux qui furent, de leur vivant, des hommes de bien.

Des trois, vous le savez, M. Dupuis était le plus populaire. C'est, qu'en effet, continuant les traditions familiales, il exerçait la médecine dans Anor depuis quarante ans. Son père, installé à Mondrepuis, lui avait montré l'exemple. Son frère, Jean-Baptiste, avait exercé au même lieu jusqu'en 1906. Un autre frère, Arthur Dupuis, avait été pharmacien pendant trente année. Vous le voyez, c'était dans sa famille une véritable vocation, de se consacrer au soulagement de ceux qui souffrent.

Cette carrière délicate, difficile, pleine de déboires, M. Dupuis l'a remplie avec un dévouement admirable. Son abord franc et cordial, son caractère gai et primesautier, son inlassable empressement à rendre service à tous l'avaient fait adorer de sa clientèle. Toujours par les chemins, il allait, malgré les intempéries, malgré la fatigue, sans jamais prendre de repos ; toujours, il était prêt à accourir quand il savait devoir faire du bien.

Ses clients étaient des amis pour lui ; il les connaissait depuis si longtemps ; il les avait suivis pendant tant d'années ; il était si habile à trouver les paroles qui réconfortent et qui soulagent quand elles ne guérissent pas.

Tous l'avaient en profonde amitié. Il suffisait de l'avoir vu, d'avoir causé un peu avec lui et les maux étaient déjà à demi-effacés.

Populaire, il l'était partout à Anor ; il l'était encore à Mondrepuis, son lieu d'origine, et aussi dans toutes les communes des environs.

A ses débuts dans la carrière, le nombre des représentants du corps médical était bien moins nombreux qu'aujourd'hui ; la clientèle était beaucoup plus étendue. M. Dupuis conserva toute sa vie ses clients éloignés. Ils lui étaient restés fidèles parce qu'ils s'étaient attachés à lui comme lui-même s'attachait à eux. N'est-ce pas là plus bel éloge que l'on puisse faire de ce praticien, modèle des médecins de campagne.

Est-il besoin de vous dire que, personnellement, pendant les dix années vécues ensemble, j'ai toujours trouvé en lui le bon confrère, l'excellent confrère, réprouvant bien haut tout charlatanisme, toujours scrupuleux observateur des règles de la déontologie médicale.

Modeste, comme tous les hommes de talent, M. Dupuis avait une grande expérience des détresses de la médecine. Sa longue pratique lui donnait une haute valeur parmi ses confrères, qui appréciaient beaucoup la sûreté de son diagnostic. Il aimait d'ailleurs sa profession, le pratiquait avec sérénité et bonne humeur ; il lui a consacré tous les instants de sa vie.

S'il fut dévoué pour ses clients, il n'oublia pas non plus la famille médicale. Il suivait avec intérêt l'évolution des idées actuelles qui nous poussent vers les groupements, vers la solidarité. Il était affilié au Syndicat médical de l'arrondissement d'Avesnes ; il était entré un des premiers dans l'Association des Médecins du Nord, Société de secours-mutuels dont il faisait partie depuis près de quarante ans.

Cet homme cordial et bon, ce travailleur consciencieux, ce médecin désintéressé et généreux était malade depuis longtemps et ne l'ignorait pas.

Le repos, bien mérité pourtant, des soins minutieux, auraient pu sans doute prolonger son existence. Mais il lui aurait fallu fermer sa porte à la clientèle, cesser de se dévouer, causer de la peine à tous ses amis en les privant de sa visite. Il a préféré sacrifier ; et vous l'avez tous vu, fatigué, épuisé, ayant à peine la force de marcher, sortir quand même et prodiguer jusqu'au bout ses soins et ses conseils.

Mme Dupuis, votre chagrin est immense ; l'épreuve que vous traversez est bien pénible, bien cruelle. Soyez assurée, vous et votre famille, que tous ceux qui, nous sommes dans sa tristesse et la douleur ; que la commune tout entière prend sa part de votre infortune, et que chacun conservera le souvenir de M. Dupuis avec émotion et reconnaissance.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leur famille nos chrétiennes condoléances.

Lundi, a été célébré, en l'église Saint-Joseph, à LILLE, au milieu d'une nombreuse affluence de parents et d'amis, le mariage de Mlle Jeanne Salembier, fille de M. et Mme Louis Salembier-Dubrencq, avec M. Jules Six, docteur en droit, notaire à Lille, fils de M. et Mme Jules Six-Frappé.

Le consentement des époux a été reçu par M. le chanoine Carton, doyen de Saint-Pierre-Saint-Paul.

C'est M. Marcel Laurenge, adjoint au Maire, qui avait procédé samedi aux formalités civiles.

Les témoins étaient, pour Mlle Salembier, à la mairie, MM. Louis Salembier et Gustave Roger, ses frère et beau-frère ; à l'église, MM. Georges Salembier et Deslontaines-Dubrencq, ses frère et oncle ; pour M. Six, M. Pierre Six, son frère, et M. René Courment, son prédécesseur.

Lundi a été célébré en l'église paroissiale de HEM, le mariage de Mlle Antoinette Mulaton, fille de M. Mulaton, trésorier, et de Mme, née Sénéler, avec le docteur Paul Delobel, ex-interne de l'hôpital Saint-Joseph à Paris, médecin spécialiste à LILLE, et fils de Mme Antoine Delobel, et petit-fils de M. Cairel, ancien directeur des Postes et des Télégraphes, à Lille.

Le consentement matrimonial a été reçu par Mgr Baunard, recteur des Facultés Catholiques, qui a prononcé une charmante allocution.

Les témoins étaient pour la mariée : MM. Paul Mulaton, industriel, son frère, et Alphonse Garnier, sous-directeur des Ateliers de Fives-Lille, son beau-frère ; pour le marié : MM. le docteur Castellier, de Paris, et Maurice Jaspar, avoué à Lille.

Lundi, à dix heures, en l'église de WERVICQ-SUD, a été célébré le mariage de M. Désiré Hof, fils de Mme veuve Pierre Hof, négociante en vieux métaux, avec Mlle Hortense Druon, fille de M. Emile Druon, marchand de chevaux.

La messe fut célébrée par M. l'abbé Vervey, curé de la paroisse, qui reçut le consentement des époux.

Une délégation de la Jeunesse Catholique, dont faisait partie le nouveau marié, assistait à la cérémonie, donnant ainsi un témoignage de sympathie à leur camarade.

Après la messe, la délégation se rendit à la sacristie, afin d'offrir le crucifix que l'Association remet à chacun de ses membres le jour de leur mariage. M. Georges Houzez, secrétaire du groupe, remplaçant M. Gonzalve-Delbecque, président, empêché, se fit l'interprète de ses camarades pour offrir aux nouveaux époux leurs souhaits et leurs vœux de bonheur et de prospérité.

« Ad multos annos ».

Une nombreuse et élégante assistance se pressait mardi à midi, en l'église Saint-Chrysole, de VERLINGHEM, au mariage de Mlle Henriette Wibaux, avec M. Louis Décousseaux, conseiller municipal d'ENNETIÈRES-EN-WEPPES.

Le consentement a été reçu par M. l'abbé Dalanghe, curé, qui leur a adressé une touchante allocution.

Durant la cérémonie, la chorale l'Union Ennetiéroise, dont M. Décousseaux est le président, a chanté la messe de Bazin.

Accompagné à l'orgue par M. Decroos, M. A. Baisux, beau-frère du marié, a interprété avec infiniment de goût un chant de circonstance. Mentionnons également un « O Salutaris » de Lefébure-Wély, chanté par M. Debarge.

Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur !

Hier, a été célébré en l'église Saint-Vincent, à MARCQ-EN-BARŒUL, le mariage de Louis Halflin et de Philomène Bouillet.

Les témoins étaient MM. J.-B. Crespel et Auguste Baron.

M. Daubresse, curé de la paroisse, a reçu le consentement des époux et a prononcé une charmante allocution.

La Chorale, sous la direction de M. Labyt, a fait entendre un des plus beaux morceaux de son répertoire.

Nous apprenons les fiançailles de Mlle Louise Delespierre, fille de M. et Mme Auguste Delespierre-Ducatteau, de ROUBAIX, avec M. Christian, docteur en médecine à WILLEMS.

On nous annonce les fiançailles de Mlle Thérèse Koszul, fille de M. et Mme Koszul, de ROUBAIX, avec M. Paul Dutilleux, fils de M. et Mme Dutilleux-Flinois, de DOUAI.

BREVET ÉLÉMENTAIRE

Aspirantes

ORTHOGRAPHE

La Touraine

Si vous avez traversé, dans les mois d'été, la belle Touraine, vous aurez longtemps suivi la Loire paisible avec *enchantement*, vous aurez regretté de ne pouvoir déterminer, entre les deux rives, celle où vous choisiriez votre demeure.

Lorsqu'on accompagne le flot jaune et lent du beau fleuve, on ne cesse *dépendre ses regards* dans les riants détails de la rive droite : *des vallons peuplés* de jolies maisons blanches qu'entourent des bosquets, des coteaux jaunis par les vignes, de vieux murs couverts de chèvrefeuilles ; des jardins de roses, d'où sort tout à coup une tour élancée, tout rappelle la fécondité de la terre ou l'ancienneté de ses monuments et tout intéresse d'amis mœurs de ses habitants industrieux. Rien ne leur a été inutile ; il semble que, dans leur amour d'une si belle patrie, ils n'aient pas voulu perdre le moindre espace de son terrain, le plus léger grain de sable. Vous croyez que cette vieille *tour démolie*, n'est habitée que par les oiseaux hideux de la nuit ? Non, du bruit de vos chevaux, la tête ainée d'une jeune fille sort d'ultère poudreux, blanchi sous la poussière de la grande route ; si vous graissez un *volets hérissé de rotins*, une petite fumée vous avertit tout à coup qu'une cheminée est à vos pieds : *c'est que la roche même est habitée* et que des familles de vignerons respirent dans ses profonds souterrains, abritées dans la nuit par la terre nourricière qu'elles cultivent laborieusement pendant le jour.

Alfred De VIGNY.

Questions : I. Expliquer les mots ou les expressions : *avec enchantement — perdre ses regards — vallons peuplés de maisons — volets hérissé de rotins — tour démolie.*

II. Analyser les mots invariables de la première phrase et « c'est que le rocher même est habité ».

III. Analyser logiquement la première phrase jusqu'à « votre demeure ».

IV. Quelles impressions vous laisse la lecture de cette page ?

COMPOSITION FRANÇAISE

Voudriez-vous encore être une petite fille, ou êtes-vous heureuse d'avoir grandi ? Souhaitez-vous de devenir plus âgée ? Donnez les raisons qui justifient votre opinion.

ARITHMÉTIQUE

I. Vous avez à multiplier 59 par 19. Sûre de ce que deviendra le produit si vous ajoutez une unité au multiplicande et une unité au multiplicateur. Tirez de cette constatation une règle pratique de calcul mental pour la multiplication de deux nombres de deux chiffres terminés par 1 et 9 entre eux.

II. Une boîte cubique qui mesure intérieurement 9 m. 1 de côté pèse pleine d'eau 1990 gr. On place dedans un certain nombre de pièces de 5 fr. en argent ; une partie de l'eau s'écoule et le poids de la boîte est alors de 1890 gr. On demande : 1° Quelle est la somme d'argent qui a été glissée dans la boîte ; 2° A quelle hauteur s'élèverait le niveau de l'eau si on retirait les pièces.

La densité de l'argent monnayé est 10,5.

A LILLE

462 candidates s'étaient présentées ; 282 ont été admises.

Ont été déclarées admissibles :

Mlles Alexandre Léontine, Amset, Decquerville, Bacrot, Baligan, Baral, Barroo, Bosquet, Bocus, Béghin, Barge, Besse, Blaisiaux, Bierwaegh, Bondurel Madeleine, Bonnet, Bonglin, Bertey, Bourgeois Léa, Brébion, Bréard, Bricet, Broche, Bruyère, Chancerel, Cailleux, Campion, Carave, Candellier, Canipal, Carion, Carlier, Carpentier Marie, Carré, Castille, Caulier Jeanne, Cheveron, Choquart, Choteau, Clerquin, Cognieri Suzanne, Combel, Coolzaert, Coquerelle, Cordier, Cornille Suzanne, Costenobel, Coulier, Coulon Marguerite, Crayo, Damajo, Damman, Dathis, Debelsne, Dechin, Dossek, De Corbie, Decreus, Decroix, Deffontaine, Defranne, Degraeve, Déhn, Delongin, Dakeyser, Delcambre, Delcourt Yvonne, Doley Pauline, Delmar Lucienne, Delmotte, Demay, Denys Germaine, Derender, Dormy, Darncourt.

Mlles Desombre, Despinoire, Décpinoy Léa, Desreumeaux, Destombes Yvonne, Détrix, Doveux, Devonyne, Dever, Drouffe, Dubois Flore, Dubarque Germaine, Duburque Lourenoe, Dufour, Dufresnoy, Dugardin Yvonne, Dupont, Dupuis, Durieu, Dusart, Duval, Duvillier, Evrard Suzanne, Faleur, Fanaux, Flinois, Filipo, Florin, Figuerez, Fosqueu, Fobien, Foulaine, Furlin, Foucart, Foudrain, Fourmaule Caroline, Fourrier Marie-Clara, Fourrier Marie, Frappé, Fresneaux, Galiet, Germain, Ghesquière Jeanne, Ghesquière Madeleine, Gibon, Gir, Glorieux Zoé, Godefroy, Gombert, Goslin Berthe, Gosselin Léa, Gradelle, Grave, Grésil, Grivegnée, Groscassard - Derimond, Guerre, Hacot, Hahn, Hallez, Hameau, Hanon, Héaulme, Bécart, Héchinger Gabrielle, Héchinger Anne-Marie, Hédoin, Hellin, Hennebaux, Hennebelle, Hézard, Herman, Houriez, Huguet.

Mlles Jacquart Gabrielle, Jacquart Sidonie, Jacquinet, Jaspar, Jonville, Jeonemindt, Kungel, Labesse, Labaye, Landuyt, Lannoo, Lorude, Labecque, Leclercq, Lecocq, Lecourt, Lefebvre Germaine, Lefebvre de Rieux, Legrand, Legroux, Lepan, Lepers Cécile, Lepers Céline, Leucho, Leroy Aglaé, Leroy Germaine, Leroy Jeanne, Lesnos, Lezaire, Lindt, Livecque, Loudent, Lorriaux, Loze, Luiton, Magin Germaine, Maillet, Mailliet, Maitre, Mahaut, Mangin Maria, Marchand, Marsin, Massel, Mathieu, Merlier Agnès, Meurillon, Mioque, Moreau Pauline, Morel Marguerite, Morelle Thérèse, Morival, Mouveaux, Nazet, Ouvrard, Paradis, Pascal, Petit, Philippart, Philippe, Planeq, Plequet, Placquin, Plouvier, Poisson, Pollet Adrienne, Pollet Cécile, Pollet Marguerite, Pouchain, Pourcel, Provost Marthe.

Mlles Quesnoy Marcelle, Raton, Rémy, Renversez, Ribary Léocadie, Richoz Marinette, Robbelin, Roth, Rousel Antoinette, Sancé Germaine, Sanfrain, Savary, Schlosmaer, Serrurie, Sennet, Sion, Sorlin, Swynghedauw, Tellier Lucienne, Tellier Marguerite, Tilleffry, Thomas Fernande, Thomas Marguerite, Thorez Marie, Trioulle, Tubert, Valens, Valin, Vanackère, Vancauwenberghe, Vandenberghe Berthe, Vanhoutte, Vasseur Germaine, Vasseur Marie-Léonie, Verbecke, Verctuyse, Vieule, Viéville, Vincent, Vlassenaen, Vos, Wurtz.

LILLE

LE CRIME de la rue Manuel

LA PATRONNE MEURT LA SERVANTE AVOUE

Pendant une grande partie de la nuit de lundi à mardi, une foule considérable n'a cessé de stationner aux alentours de la maison du crime, commentant les circonstances du drame. Chacun échangeait ses impressions, mais tout le monde nommait la coupable.

Parfois même, en commentaires malveillants, on jugeait sévèrement la conduite d'une tierce personne. Hâtons-nous de dire que, jusqu'ici, rien n'est venu corroborer ces racontars ; loin de là, il ne doit y avoir à ce sujet que des cancans.

LA POLICE. DESCENTE DU PARQUET

Dès huit heures du matin, M. Foucart, commissaire du quartier, se rendait rue Manuel, 25. Il invitait la servante, Catherine Ramon, à le suivre, et demandait à M. Pelette de venir aussi au commissariat.

Déjà les personnes qui sont dans la rue manifestent au passage de la domestique, et il faut toute l'énergie des agents pour éviter des bagarres.

A peine le groupe était-il parvenu place Jacquart, où poste de police, qu'arrivaient, rue Manoel, M. Chouzy, procureur de la République, Dalalé, juge d'instruction, Bastien, greffier.

Le parquet fit aussitôt prévenir la police et ordonna le retour à la maison du crime de la bonne et du patron.

Dans la salle même où M. Brillon trouva hier Mme Pelette, le juge d'instruction interroge la domestique.

Catherine Ramon répète ce qu'elle avait dit la veille : « Malade, je suis partie me coucher, avec la permission de ma pa-

CHOCOLAT D'AIGUEBELLE

PUR CACAO ET SUCRE

Fabr. p. PP. Trappistes, d'Aiguebelle (Drôme)

Dépôt : J. Giraud, 74, rue Nationale, Lille

L'Imprimerie de la Croix du Nord

est chargée de l'exécution rapide et soignée de

TÊTES DE LETTRES, PROTOCOLES, MÉMORANDUMS, TRAITES, RECEPISSES, TRAITES-ACCEPTS

PEUILLETON 3

LES IDÉES du professeur Furst

Nous avons retourné toutes les dalles, que dis-je, toutes les dalles ! tous les fragments, toutes les pierrailles ! exploré tous les recoins de l'antique sépulture des barons de Fulerné !... nous ne trouvions rien ! Ce qui n'est pas étonnant, d'ailleurs, puisque, au temps de la Révolution, ces tombeaux furent violés, et les ossements qu'on y trouva brûlés en un feu de joie, avec tout le mobilier du château !... Cependant, nous ne perdions pas courage !... c'est-à-dire je ne perdais pas courage, car M. Mussard parlait de n'en aller, et le serrurier, las de manier son pic et de remuer des pierres, réclamait double paye pour une journée si fatigante... Mais moi !... je sentais là quelque chose !... je savais que j'allais faire une découverte !... je ne pouvais pas me tromper ! Les vrais savants ont un don de divination !...

Dieu ! que mon oncle Jean était beau à voir, dans son enthousiasme ! Il gesticulait, il se départait dans sa robe de chambre à carreaux, aussi noblement que dans une toge ; il parlait avec emphase, et, pour moi, chétive gamine ignorante autant qu'on peut l'être, enfilait de belles phrases dignes d'être prononcées devant un comité de savants.

— Alors, continua-t-il, voici ce que je fis ; écoute bien, Léo (j'ai le désagrément de m'appeler Léonie, dont on a fait le diminutif Léo), tu sais que, dans les ruines de la chapelle, on voit un chêne très ancien poussé sur une espèce de monticule ? J'ordonnai au serrurier de creuser la terre à cet endroit, car ce monticule avait un air romain ! je sentais qu'il l'était... quelque chose en moi flairait là un tumulus ! Longtemps, nous creusâmes, sans rencontrer autre chose que de vulgaires débris ; tessons de bouteilles, fragments de poteries communes, racines pourries, cailloux, etc. J'avais mis moi-même la main au travail, l'ouvrier Labasse s'étant déclaré exténué... Enfin, comme nous allions peut-être renoncer, ma pioche rencontra un corps dur ; le trou était profond, je m'y élançai au risque de me briser les jambes... et je trouvai ceci...

Mon oncle, ayant savamment gradué son effet, et porté ma curiosité à son apogée, saisit sur la table une chose longue et dure, malpropre, souillée de terre, noircie d'humidité, à demi rompue.

— Ceci ! reprit-il en la brandissant de la façon la plus imposante, qui est un fragment de tibia... et de tibia romain !... à côté, nous découvrîmes un bijou d'une haute valeur artistique et archéologique...

L'oncle Jean me montra un mauvais petit cercle noircie, qui me parut un bracelet de fer oxydé, ayant valu dans ses beaux jours la somme de 3 fr. 75 environ.

— Ce bijou sans prix est un anneau de cheville, reprit le P. S. A. doctement, il est couvert de ciselures admirablement faites... Le tibia pourrait bien avoir appartenu à une femme !... à une jeune femme élégante, coquette, belle, que l'on aura enterrée avec ses joyaux... Peut-être une Gauloise, une druidesse !... C'est cela ! une druidesse... puisqu'elle est inhumée sous un chêne, et que, d'ailleurs, les Romains ne faisaient incinérer... Sur cet anneau de métal, on peut voir, délicatement gravée, une feuille de chêne... ce qui me conduit, Messieurs... ma nièce, veux-je dire — ce qui me conduit à affirmer que ce sont bien les restes d'une prêtresse gauloise que nous avons ici !... Ce morceau sera la perle du musée !... Quel mémoire je vais élaborer !... Je l'enverrai à l'Académie... Les revues savantes citeront mon nom... je serai peut-être nommé membre correspondant de l'Académie des Inscriptions.

Depuis un moment déjà, je n'écoutais plus que vaguement les enthousiasmes de mon oncle... J'étais alliée m'asseoir près de Laurence et, appuyant mon front sur les vitres de la fenêtre, je regardais au dehors... Mes yeux se levèrent ; j'aperçus à sa mansarde M. Furst qui se retira précipitamment à ma vue, comme si je l'eusse mis en fuite... Que pouvait-il donc regarder chez nous, avec cette figure attentive ... Et pourquoi son trouble en me voyant.

Presque aussitôt, ma cousine plia son ouvrage, la servante vint dresser la table, et nous commençâmes à souper. Pendant une heure encore, mon oncle parla de gaulois, romain, druidesses, tumulus, tibia et anneau de cheville... Cela devenait insupportable comme une rage de dents ; je voyais ma tante Isa froncer les sourcils et chercher un moyen quelconque d'enrayer son éloquence. Pour mon malheur, elle songea à mon cahier bleu... La veillée était commencée, le feu flambait dans l'âtre, la grosse lampe éclairait l'intérieur paisible du logis. Laurence travaillait ; moi, je lisais l'« Histoire de Don Quichotte »... Mon oncle nous communiquait des passages de son futur mémoire sur la « Druidesse de Sainte-Pazanne » — quand ma tante Isa m'interpella sèchement.

— Tu ne nous a pas montré ton cahier, ce soir ?

— C'est vrai, fit l'oncle ; voyons cela, petite.

Je tendis l'objet à mon oncle... et comme le dessert était déjà mangé, je me sentis moins malheureuse. Je me demandai seulement à quoi ma tante pourrait bien me condamner.

— « Chace à l'éléfan » épela mon oncle, sur le titre de ma dictée... Tu le fais exprès, Léo ! avoue que tu le fais exprès ! A quinze ans - La nièce d'un correspondant de l'Académie - car si je ne le suis point encore, cela ne peut tarder -

— C'est l'orthographe na